



Régularisation sans papiers

Par **acrobate**, le 17/11/2011 à 22:58

Bonjour,

je veux raconter mon histoire. Je suis marocain et ça fait 3 ans que je suis en france sans papiers, je suis arrivé en france sans visa. Je cherche comment faire pour être régularisé. je suis artiste de cirque, je travaille de temps en temps dans des cirques, dans un festival de cirque à Paris et je suis déjà passé à la télévision dans une émission de spectacles. maintenant je fais un numéro de main à main avec ma copine. J'ai pensé faire un dossier "compétences et talents" mais je ne suis pas certain que cela fonctionne. Est-ce adapté à mon cas? ça fait 1 an que je suis avec ma copine qui est française. Nous souhaitons nous marier mais nous craignons les conséquences. Peut-on le faire sans craindre l'expulsion? J'aimerais savoir quels sont les risques et la procédure à suivre. Merci d'avance pour vos conseils.